

LES AMIS DE ROCHEBONNE ASSEMBLEE GENERALE

Mercredi 7 juin 2023 à 18 heures

Salle de la Mairie annexe, St Martin de Valamas

1. Accueil des participants par le président et minute de silence

L'accueil des participants par le président a débuté par une minute de silence observée en mémoire des personnes décédées au cours de l'année écoulée 2022-2023 :

- Bertrand Masson qui a mis en place le nouveau site internet de l'association ;
- Georges Chanon, notre ancien éditeur de *Les Boutières en histoire* ;
- Suzanne Lévêque, maman de notre secrétaire Gisèle ;
- Yvette Béolet, membre de l'association ;
- Colette_Mouleyre, maman de Bernard ;
- Jean-Claude Peyrard qui a réalisé les deux portes de l'accès au chazal Sud et de la cave et qui est venu à plusieurs reprises à Rochebonne malgré son état de santé.

Etat des mandats par la secrétaire

Sont excusés : Alain Amsellem, Jacques Nury, Dominique Loyer.

Monsieur le maire de Saint-Martin-de-Valamas était représenté par Madame Jeanine Chareyron, première adjointe.

28 pouvoirs nous sont parvenus.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se dérouler.

2. Bilan moral par le président

Avec la convocation à l'AG, les adhérents ont reçu le 35^{ème} numéro de *l'Écho de Rochebonne* qui a résumé nos activités au cours de l'année 2022.

Les bénévoles

Concernant l'équipe de bénévoles du vendredi, nous avons trois nouveaux sympathisants que nous avons appréciés pour leur dynamisme, leur efficacité et leur gentillesse. Je leur souhaite donc tout particulièrement la bienvenue ce soir en espérant qu'ils assureront la relève des anciens qui depuis 30 ans ont permis non seulement d'améliorer considérablement le site mais de l'agrandir puisqu'aujourd'hui nous avons terminé de sécuriser la partie Ouest qui était la ferme principale du château. Nous avons travaillé chaque vendredi jusqu'au mois de septembre. En effet d'importants travaux pour sécuriser des rochers qui surplombent la route de St-Jean Roure ont nécessité la fermeture de cette départementale pendant plus de 2 mois. C'est pour cette raison que nous n'avons effectué que 395 heures de bénévolat sur le site en 2022. Néanmoins nous avons apporté notre aide pour la préparation du chantier de Châteauneuf à Saint-Julien (avec 101 heures de bénévolat).

Il faut souligner l'importance de cette équipe de bénévoles qui est indispensable pour conserver ce patrimoine, l'entretenir régulièrement (débroussaillage notamment). Si l'année 2022 a été celle de la communication, je pense que nous pourrions consacrer celle de 2023 à l'action du bénévolat : preuve en est avec la remise en état du chemin de ronde situé sous le château où actuellement un important tri de pierres et construction de murets sont en cours, sans oublier le débroussaillage du Logis 3 sur l'emplacement d'une ancienne voûte du château.

Les visites guidées de l'été

De mi-juillet à mi-septembre nous avons mis en place des visites guidées gratuites le vendredi de 10 h à 12 h. Sans grande publicité, ces visites ont connu le succès (selon les vendredis nous avons entre 2 et 30 personnes) soit 153 personnes. Ces visites seront donc reconduites cet été. Le président remercie Pierre Hirt d'avoir installé un petit panneau sur la plateforme pour informer le public.

Initiation au patrimoine local

Au cours de l'année, l'équipe enseignante de l'école saint-Joseph a demandé une initiation au Patrimoine pour 23 élèves de cet établissement sous forme de cours et de visites. Ces cours ont eu lieu de novembre à début janvier. C'est une belle expérience et les élèves ont, dans l'ensemble, bien apprécié la présentation de Rochebonne, grâce à un diaporama ainsi que la présentation de maquettes, la confection d'un blason, la présentation de diverses céramiques....

Cette initiation s'est conclue par des visites sur le site de Rochebonne.

Comité d'histoire des Boutières

Le Comité d'histoire a publié le 16e tome de la collection *Les Boutières en histoire*. Alain Amsellem a assuré la mise en page de cet ouvrage qui est en vente auprès de l'association ou auprès des librairies de la région. A compter de cette année nous ne ferons plus qu'une seule présentation publique (à St-Martin). Par contre nous avons mis en place un partenariat avec l'Université Populaire des Boutières et nous proposons des conférences par les auteurs des articles. La prochaine conférence aura lieu à St-Martin le 7 juillet avec Christian DISANDRO qui nous parlera du Maquis de la Haute Ardèche et de la Bataille du Cheylard les 5 et 6 juillet 1944.

Le rapport moral est approuvé.

3. Bilan des adhésions par la secrétaire

Les cotisations ont un peu tardé à arriver, mais au 12/06/2022, le bilan était de 60 adhésions enregistrées.

4. Bilan du Salon du Livre 2022 par la secrétaire

La biennale du livre a eu lieu le dimanche 2 octobre 2022.

33 auteurs et éditeurs étaient présents pour cette 11^{ème} édition..

Tous ont apprécié l'accueil des bénévoles, l'organisation de la manifestation et le contact avec le public qui est venu nombreux.

Les visiteurs ont pu découvrir en outre l'exposition du «livre géant», résultat d'un travail collectif des élèves du bassin des Boutières et du Cheylard. Cette exposition était commentée par les animatrices de la médiathèque.

Le salon du livre avait été précédé, le vendredi soir, d'un «café littéraire» au *Bar de la place* où Monique Mahinc a présenté son livre «*Tousinte*» pour lequel elle a trouvé l'inspiration au Sarret, hameau d'Arcens où elle a ses racines.

5. Bilan financier 2022 présenté par le trésorier

Le trésorier indique que pour des raisons de cohérence comptable (éviter le décalage d'une année sur l'autre de certaines recettes et de certaines dépenses effectuées en janvier et février), la clôture des comptes qui s'effectuait habituellement fin février, a été effectuée cette année le 31 décembre 2022.

Ainsi, par exemple, les cotisations 2023 encaissées en janvier seront bien attribuées au compte de 2023. Voici pour les avantages. Néanmoins l'inconvénient est que la clôture des comptes a lieu longtemps avant la tenue de l'assemblée générale qui doit approuver le bilan comptable, mais dont les participants s'accordent pour considérer que la date de l'AG doit se situer plutôt en juin pour permettre de réunir le plus de participants.

Bilan financier 2022

Recettes

Adhésions et dons (*y compris les dons affectés pour travaux*) : 4625,00
Vente de livres (Boutières en histoire + plaquettes Rochebonne) : 1281,00
Subvention exceptionnelle Mairie St Martin de Valamas : 1000,00
Subvention Conseil départemental salon du livre : 600,00
Subvention Val'Eyrieux salon du livre : 300,00
Convention Groupama (pour travaux Rochebonne : versement solde) : 500,00
Recette salon du livre : 921,74
Intérêts 2021 du livret : 578,80
Total des recettes : 9806,54

Dépenses

Assurance Association (*Allianz*) : 2022 321,86
Cotisation RDB 2021 : 60,00
Achat de 35 volumes de *Boutières en histoire* : 523,23
Impression affiches Salon du Livre (2022) : 112,00
Impression dépliants pour le Salon du Livre (2022) : 228,00
Affranchissement : Echos de Rochebonne + divers courriers : 117,96
Fournitures Travaux Rochebonne : 119,81
Dépenses liées au salon du livre : 1203,78
Nouveau site Web : solde / ServiceWeb+ (664,50 x2) : 1329,00
OVH (Hébergement du site : changement de contrat en juillet 2022) : 65,72
Total des dépenses : 4 081,36

Bilan comptable de 2022 (au 31-12-2022) : 5 725,18

Le compte financier est approuvé

6. Projet d'un chemin d'interprétation.

Le projet comporte 14 panneaux dont 13 en format A2 sur la flore, la géologie et la présentation des différentes parties du château (donjon, cour d'entrée et mesure à grain, chapelle, les logis, les Communs + 1 panneau plus complet sera installé sous les ruines au niveau des Communs pour les randonneurs qui empruntent le chemin rural et le GR. Nous avons reçu la veille de l'AG, M. Pibou, représentant de la maison PICBOIS, chargé de présenter un devis pour la réalisation de panneaux. Julie Borgese, graphiste et adhérente de l'association a accepté de faire la maquette des panneaux en réalisant des dessins commentés à partir de photos et à reprendre et mettre à jour le plan du site qui avait été réalisé par son grand-père Claude d'Abrigeon. Fin juin, la commission se réunira pour finaliser le projet, l'entreprise PICBOIS devrait avoir remis son devis.

Une consultation des propriétaires concernés par l'implantation des panneaux est en cours car ils doivent donner leur accord. Le PNR et la Région seront sollicités pour une participation au financement. Le projet devrait être réalisé en 2024.

7. Projets de travaux : consolidation du donjon

Lors de notre dernière assemblée générale nous avons évoqué l'urgence qu'il y avait de consolider le donjon dont le mur Nord est fissuré. Une première consolidation avait eu lieu il y a tout juste 40 ans. C'était le premier chantier engagé par l'association.

Faut-il rappeler que le donjon, dans ce site classé, est le monument emblématique de la vallée de l'Eyrieux ?

En 2012 nous avons entrepris la consolidation de la fermeture Est de la chemise située au-dessous. Nous avons accédé facilement au donjon et nous avons profité de ces travaux pour consolider quelques pierres disloquées sur la façade Est.

Néanmoins depuis plus d'un an une fissure inquiétante se profile sur la façade Nord. Nous avons contacté la Fondation du Patrimoine qui a alerté la commission départementale du Patrimoine et l'architecte des Bâtiments de France ainsi que l'entreprise Roche.

Une réunion a eu lieu le 17 mars dernier en présence de Tristan JACQUET (DRAC), Louise MANDRON (UDAP), Philippe GAREL (Fondation du Patrimoine), Jeanine CHAREYRON et Bruno CLAUZIER (commune de Saint-Martin), Roger DUGUA, président des Amis de Rochebonne et Pascal ROCHE (entreprise de maçonnerie).

L'estimation des travaux est de l'ordre de 48 000 €.

Le chantier est délicat compte tenu de la difficulté de son accès sur le piton rocheux. L'entreprise ne pourra pas intervenir avant le second semestre 2024. Néanmoins avant les travaux il faudra installer une passerelle permettant l'accès au donjon pour effectuer les travaux mais avant cela, pour préparer le terrain, il faudra couper les arbustes et buissons, évacuer les pierres qui se trouvent à l'intérieur du donjon. L'opération terminée, un hélicoptère déposera les big-bags de sable et de chaux directement sur le piton rocheux.

L'association devra prévoir un stockage d'eau sur le donjon ou à proximité immédiate. Un arrêté municipal sera pris pour interdire l'accès au chantier pendant toute la durée des travaux qui ne pourront commencer qu'après la saison estivale.

L'UDAP a réclamé, la semaine dernière, une révision du devis de l'entreprise Roche :

- au sujet de la chaux employée dosage réduit à 3,5.
- cerclage du donjon avant coulinage de la chaux.
- Modification de la date de démarrage des travaux

Nous avons demandé d'inclure dans les travaux, le renfort du mur Est et en particulier la consolidation des claveaux de la belle fenêtre-archère qui se trouve sur ce mur.

Pour financer ces travaux, l'association lancera, dès cet été, un appel aux dons par la Fondation du Patrimoine. Elle sollicitera également la Fondation *Pays de France* du Crédit Agricole ainsi que d'autres sponsors.

Site Web : bilan

Le nouveau Site internet des Amis de Rochebonne est en ligne depuis un an maintenant.

Celui-ci apporte toute satisfaction et présente de nombreux intérêts pour notre association, surtout en termes de visibilité, d'interaction et de collaboration.

Des textes et photos sont ajoutés régulièrement. Christian et Catherine veillent à son bon fonctionnement et lors du décès de Bertrand Masson, ils ont pris le site en main et ont assuré la continuité.

Le site a été développé avec le logiciel Joomla version 3 et doit être migré en version 4. C'est l'occasion d'ajuster la structure du site en fonction de l'observation de son usage pendant la première année.

Catherine a évoqué l'utilité de conserver l'espace adhérents qui est très peu utilisé et met en œuvre un mécanisme lourd pour gérer les données personnelles en conformité avec le RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données). Au vu des statistiques d'utilisation de cet espace privé, l'assemblée fait le choix de supprimer l'*Espace adhérents*.

Les informations qu'il contient seront intégrées dans d'autres rubriques de l'espace public à l'exception des données «sensibles» telles les données financières. Les documents de préparation de l'AG seront donc envoyés par la poste individuellement aux adhérents en même temps que la convocation et l'*Écho de Rochebonne*.

Il est décidé que la rubrique «Châteaux» sera mieux mise en valeur dans le menu du site, ainsi que le travail réalisé par les bénévoles.

A la fin de l'Assemblée Générale annuelle s'est tenue une Assemblée Générale extraordinaire pour la modification des statuts.

Assemblée générale extraordinaire

Modification des statuts de l'association

La proposition de modification des statuts portaient essentiellement sur deux points :

- l'augmentation des membres du Conseil d'administration qui passent de 9 à 12 ;
- l'ajout de l'intitulé originel du Comité d'histoire qui figure sur les publications : «*Comité d'études et de recherches historiques des Boutières*» dénommé dans les statuts «*Comité d'histoire*», ainsi que l'ajout d'un second domaine de recherche historique « sur le patrimoine des Châteauneuf de Rochebonne » une simple explicitation d'un domaine de recherche de facto.

Enfin, à cette occasion, un toilettage formel a été réalisé : l'ajout d'un article spécifique pour le Bureau et la réorganisation des articles de façon plus logique.

Cette nouvelle version des statuts de l'association est adoptée à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'administration

L'Assemblée a procédé au renouvellement du Conseil d'administration :

- Les 3 membres en fin de mandat ont été réélus pour trois ans ;
- Conformément à la modification des statuts, trois nouveaux membres viennent rejoindre le conseil d'administration : Eliane Adrien, Pierre Hirt et Dominique Loyer.

Le Conseil d'administration est composé de :

Monsieur Lebon Yves, maire de Saint Martin de Valamas membre de droit.

Monsieur Gérard Saniel, maire de Saint Jean-Roure membre de droit.

Bernard Chaussinand, Isabelle D'Abrigeon, Marie-Aimée Vigne et Pierre Hirt : élus pour 3 ans

Jacques Roméas, Max Imbert, Gisèle Giraud et Eliane Adrien : élus pour deux ans.

Alain Amsellem, Christian Lupovici, Roger Dugua et Dominique Loyer : élus pour 1 an.

Les membres présents du conseil d'Administration ont ensuite procédé au renouvellement du bureau de l'Association des Amis de Rochebonne.

Composition du Bureau

A la majorité des voix, celui-ci se compose pour l'année 2023 de :

Présidents d'honneur : MM Yves LEBON, Gérard SANIEL

Président actif : Monsieur Roger DUGUA

Vice-président : Monsieur Alain AMSELLEM

Secrétaire : Madame Gisèle GIRAUD

Secrétaire-adjoint :.....

Trésorier : Monsieur Christian LUPOVICI

Trésorière-adjointe : Madame Marie-Aimée VIGNE

L'ordre du jour étant épuisé, la clôture de l'assemblée générale a été célébrée par le «verre de l'amitié».